dour commune

Les priorités politiques 2019-2024

LE PROGRAMME STRATEGIQUE TRANSVERSAL DE VOTRE COMMUNE POUR LA NOUVELLE MANDATURE

Avant-propos

Notre Administration communale est fière de vous présenter vos nouveaux élus et vous donner l'occasion, via cette brochure, de faire plus ample connaissance avec chacun d'entre eux.

Suite aux élections communales d'octobre 2018, le Conseil communal du 29 janvier 2019 a adopté la déclaration de politique communale de la majorité.

Notre Administration disposait alors de 9 mois pour présenter au Conseil communal son Programme stratégique transversal (PST).

Ce fut chose faite le 25 juin 2019 !

Véritable outil de planification et de bonne gouvernance, le PST permet d'obtenir une vision globale et intégrée du programme de politique communale, décliné en objectifs stratégiques et opérationnels, et enfin en actions.

En outre, le PST va plus loin que la déclaration de politique communale ; il détermine les grandes lignes directrices des actions qui seront menées de 2019 à 2024 par le personnel communal.

Vous trouverez l'essentiel des volets et des axes repris dans le PST à la page 14 de la brochure.

Le Collège communal

De gauche à droite : P.POLI (Echevin) – Ch. GRECO-DRUART (Echevine) – M. COQUELET (Présidente du CPAS) C.DI ANTONIO (Bourgmestre) – V.LOISEAU (Echevin) – C.NOUVELLE (Directrice Générale) – P.CARTON (Echevin) S.VAN HOORDE (Echevin)

Les membres du Collège communal sont désignés par le pacte de majorité et sont élus par le Conseil communal, en son sein.
Il est composé du Bourgmestre, des Echevins et de la Présidente du CPAS.
C'est un peu le « pouvoir exécutif » de la commune.
Il est l'organe de mise en œuvre des décisions du Conseil communal.

Outre les attributions que la loi lui confère et celles énumérées par le code de la démocratie locale et de la décentralisation, le Collège communal a notamment en charge la gestion journalière de la commune, la gestion des finances et la surveillance de la comptabilité, la délivrance des permis d'urbanisme, …

Le Collège communal répartit en interne le travail parmi ses membres dans le but de simplifier ses missions (attributions telles que travaux, enseignement,…). Toutes les décisions doivent, cependant, être prises par le Collège communal réuni en séance, en présence du Directeur général. Ce dernier est chargé, en collaboration avec les différents services de l'Administration, de préparer les dossiers à soumettre au Collège communal et à communiquer et faire appliquer, ensuite, les décisions prises par cet organe.

Carlo DI ANTONIO *Bourgmestre*

Dour Demain

En charge de : Police – Finances – Services de secours
RCA – Transition écologique – Environnement
Nouveaux habitants – Etat civil et Population

Quelles sont vos grandes priorités reprises dans votre programme de politique communale ?

Tout d'abord, nous avons la volonté de terminer les grands travaux de réhabilitation de notre commune. C'était absolument nécessaire car lorsque je suis devenu Bourgmestre en 2006, j'ai hérité d'une commune peu entretenue, de nombreuses routes à refaire, des sites abandonnés (décharges au terril de Ferrand et aux anciennes câbleries, site du Belvédère en ruine, site de Belle vue en ruine…). C'est pourquoi les travaux ont été nombreux ces dernières années mais il reste encore des projets à finaliser dont notamment les anciennes câbleries, le parc de Dour, la Grand'Rue, le centre d'Elouges, les villages de Petit-Dour et de Blaugies.

Ensuite, nous devons nous battre pour maintenir nos budgets en équilibre sans augmenter les taxes communales. Nos taxes sont actuellement parmi les moins élevées de notre région. Elles doivent le rester. Les projets à mener doivent l'être sans mettre en péril nos budgets.

Une troisième priorité importante sera de reverdir notre commune. Nous allons lancer un vaste programme de plantation d'arbres et de haies. L'objectif est de planter plus de 1000 arbres d'ici la fin de la mandature. Planter des arbres cela embellit les paysages, c'est bon pour le climat, c'est bon pour la biodiversité et nous en faisons donc une priorité communale.

Enfin, je souhaite un effort particulier sur la sécurité routière et notamment le respect dans les quartiers des limitations de vitesse. Il y a malheureusement trop d'insécurité générée par des automobilistes dangereux et cela doit être sanctionné.

Qu'aimez-vous le plus dans la commune de Dour ?

Je suis né et j'ai toujours vécu à Dour. C'est ma commune et j'estime qu'elle a un potentiel énorme. Elle est bien située au cœur de l'Europe, elle a un beau potentiel de développement tout en gardant la tranquillité que je souhaite à nos concitoyens. Je serai le gardien de cet équilibre entre développement global et quartiers apaisés.

Je suis aussi amoureux des espaces naturels et des espaces forestiers (anciens terrils, bois de Cocars, bois de Blaugies et de Sars etc) et j'estime que ceux-ci doivent être mieux mis en valeur et plus accessibles pour les loisirs, le sport, la promenade. Nous avons aussi des projets à ce sujet. C'est la trame verte de notre commune.

Que comptez-vous continuer à améliorer dans le futur pour la commune ?

La communication envers les citoyens doit encore être améliorée. Les réunions d'informations sont nombreuses, je reçois chaque semaine à la commune, sans rendez-vous, mon numéro de téléphone et mon mail sont connus de tous mais je constate que malgré cela des informations ne sont parfois pas connues de riverains concernés par des projets ou des travaux. Nous devons donc améliorer cela.

Un dernier mot pour les citoyens ?

Ensemble nous avons tout en mains pour faire de notre commune un endroit agréable à vivre. Cela demande des efforts du côté des politiques mais aussi du côté de tous les dourois. Nous sommes plus forts ensemble et avec un peu de bonne volonté et d'optimisme nous pouvons réaliser de grandes choses.

0478/20.58.61
carlo@diantonio.be

Permanences :

Samedi de 9h15 à 11h (Hôtel de Ville).
Les autres jours sur rendez vous : carlo@diantonio.be

Pierre CARTON *Premier échevin*

Dour Demain

En charge de : Tourisme – Numérique – Développement économique – Plan communal de mobilité – Agriculture Associations patriotiques – Performance énergétique

Quelles sont vos grandes priorités pour la législature 2018-2024 ?

En lien direct avec mes responsabilités d'échevin, je citerai les projets suivants :

Agriculture : La mise en place en 2020 d'un salon biennal du monde agricole et de la ruralité.
Une occasion pour les acteurs locaux de ces secteurs de faire découvrir leur savoir-faire aux habitants de notre région.

Numérique : Le learning center qui s'érigera en 2020-2021. Nous sommes tous convaincus que nous devons donner à nos écoliers et à nos étudiants les meilleurs atouts pour leur formation.
Cette nouvelle bibliothèque du futur bénéficiera des outils les plus récents de la technologie numérique pour faciliter l'étude et l'apprentissage de nos enfants.

Performance énergétique : Nous sommes conscients de notre responsabilité collective par rapport aux enjeux climatiques. Nous allons travailler à réduire l'empreinte écologique liée à l'exploitation de notre fleuron touristique : le site du Belvédère.

Tourisme : La carrière du « Four à chaux Waroquier » bien connue des Elougeois sera aménagée et accueillera des attractions « sport - aventure aquatique ». Inauguration prévue au plus tard en 2024 !
Nos projets sont toujours financés avec une large part de subsides (wallons, européens, etc …). Nos finances communales sont ainsi le moins possible sollicitées.

Qu'aimez-vous le plus dans la commune de Dour ?

La réponse est pour moi évidente : les Dourois ! Ils sont le principal atout de notre commune. Avec eux, tout est possible. Quand on est mandataire local, la qualité essentielle est « d'aimer les gens » tels qu'ils sont, d'être à leur écoute, avec le plus grand respect, sans les juger. Toutes nos actions, tous nos efforts doivent servir l'intérêt commun, le mieux-être de nos concitoyens.

Qu'allez-vous changer pour l'avenir de la commune ?

Il serait prétentieux de penser qu'une seule personne peut changer l'avenir de la commune. C'est le travail de toute une équipe. L'adhésion et les idées des Dourois de tous les horizons sont essentielles.

A l'issue de cette mandature, tous les grands chantiers seront achevés : Rénovation urbaine du centre de Dour (Parc, rue Grande, etc), du centre d'Elouges, du Monceau, du quartier de la rue de Là-Haut, de Wihéries, de Blaugies mais aussi les indispensables travaux liés à la sécurité routière (ronds-points sur N552, etc).

Ces travaux sont indispensables pour l'amélioration du cadre de vie et de la sécurité des usagers.

Dour aura changé de visage, il sera remis à neuf pour quelques décennies.

Ces nouveaux aménagements de rues, de ronds-points, de trottoirs sont une opportunité pour repenser le ***plan communal de mobilité*** dans nos villages.
L'occasion d'y inscrire une place plus importante pour la mobilité douce et pour une plus grande sécurité des usagers faibles (enfants, piétons, cyclistes, etc).

Un dernier mot pour les citoyens ?

Dans le cadre du ***développement économique,*** nous saisissons chaque opportunité de ramener sur notre territoire, dans notre zoning, des entreprises pourvoyeuses d'emploi.

Parfois, nous connaissons le succès comme pour le projet du centre commercial des câbleries. Parfois, nous sommes déçus comme pour Zalando et Punch.

Mais nous persévérons encore et toujours. Nous réussirons à attirer des entreprises qui donneront de l'emploi à nos jeunes ; c'est important pour qu'ils puissent en toute confiance fonder une famille et être heureux.

0479/95.50.27
pierre.carton@mrhainaut.be

Permanences :

Samedi de 9h à 12h (Hôtel de Ville). Sur RDV – Ancienne maison communale de Blaugies (Grand-Place de Blaugies)

Vincent LOISEAU *Deuxième échevin*

Dour Demain

En charge de : Enseignement – Logement
Ale & emploi – Immeubles inoccupés – Culture

Quelles sont les grands thèmes que vous souhaitez développer et défendre lors de cette législature ?

Tout au long de la mandature précédente, je suis resté très attentif à la qualité de nos bâtiments scolaires ainsi qu'à la sécurisation des abords de nos écoles (tous réseaux confondus).

D'ici quelques mois, nous aurons finalisé la sécurisation de toutes les écoles de notre entité mais en matière de rénovation des infrastructures, même si les investissements déjà réalisés sont nombreux, il reste beaucoup de choses à concrétiser.

De manière non exhaustive, je pense à la rénovation des cours des écoles communales, à doter l'école de Blaugies d'une véritable salle de gym, à poursuivre nos travaux à vocation énergétique (toitures, châssis, chaudières) et bien sûr à l'amélioration du matériel pédagogique mis à la disposition des enseignants et des enfants notamment en réduisant la fracture numérique.

Vous avez été bourgmestre faisant fonction durant presque huit ans, que retenez-vous de cette expérience ?

Quelle épopée !

Dans une telle expérience, il y a tant de choses à retenir !

Au-delà des nombreux projets menés et des nouvelles compétences acquises (dans des domaines extrêmement variés), c'est probablement l'aventure humaine que je retiendrai.

Après tant de rencontres, de discussions (parfois houleuses) avec les Dourois(es), d'échanges collaboratifs avec le personnel communal, on ne peut qu'en sortir grandi.

Qu'aimez-vous le plus à Dour ?

Ce sont tous les projets concrétisés pour améliorer le bien-être et le cadre de vie de nos concitoyens.

Combien de fois n'ai-je pas été interpellé par des amis ou des citoyens des communes voisines à propos de la dynamique développée par notre équipe à Dour : les projets citoyens (amélioration du coeur de village de Wihéries, rénovation du parc de Dour, plan communal de développement de la nature,...), la rénovation du Belvédère, la richesse des activités du centre culturel et plus largement du tissu associatif, l'amélioration des rues et trottoirs,…

C'est cette vitalité que j'aime le plus à Dour.

Un dernier mot pour les citoyens ?

Dans une commune, on n'est jamais assez proche du citoyen.

C'est pour cette raison que je me permets de leur rappeler que depuis quelques mois déjà, j'organise mes permanences du samedi matin chez eux.

Il suffit pour cela de me contacter et bien sûr, de me préparer un bon p'tit café ;-)

0476/66.39.35
Vin.loiseau@gmail.com

Permanences :
Samedi de 9h30 à 11h
sur rdv à domicile.
Du lundi au jeudi
sur rdv à l'hôtel de ville.

Sammy VAN HOORDE *Troisième échevin*

Dour Demain

En charge des : Travaux – Commerces – Cimetière
Aménagement du territoire et urbanisme – Nature – Bien-être animal

Vous êtes de nouveau échevin des travaux. Quels sont, selon vous, les défis les plus urgents auxquels vous comptez vous attaquer durant cette nouvelle législature ?

Le défi le plus urgent et le plus important est, pour moi, la bonne gestion de la rénovation de la rue Grande prévue par le SPW. En effet, en plus d'être un axe important pour la circulation de transit, la rue Grande est jalonnée de commerces que nous devons préserver.
A ce sujet, le petit contournement de Dour prévu très prochainement sera bénéfique.

Au-delà de ce défi, plusieurs projets sont programmés par le service travaux comme les 5 pistes cyclo-piétonnes, la réfection de la rue Victor Delporte et les nombreux travaux dans nos écoles et bâtiments communaux.
Pour ma part, je m'attellerai durant les prochaines années à améliorer l'état des trottoirs de notre entité.

Etre échevin du Bien-être animal dans la commune du Ministre sortant, n'est-ce pas trop difficile à gérer ?

Notre commune a été parmi les premières à se lancer dans l'aventure et j'ai donc profité des initiatives de Carlo pour mettre en place, avec le soutien de l'administration, une cellule communale réunissant le service, notre constatateur, la police, des vétérinaires, les contrôleurs du SPW, l'ASBL douroise « Nos amis les bêtes » et moi-même.
Des procédures ont été mises en place, la commune a libéré des subsides et des formations supplémentaires sont prévues.
Je suis extrêmement bien secondé et entouré : l'héritage n'est donc pas trop lourd à porter.

Sur le plan urbanistique, quel bilan aimeriez-vous pouvoir retirer de l'application du nouveau Codt (code du développement territorial) ?

L'équipe est composée de 4 employés bien formés. De ce fait, en plus d'une bonne traçabilité des dossiers, le compte à rebours des délais de rigueur est respecté. Les procédures du code du développement territorial (Codt) sont mieux définies et le traitement des permis d'urbanisme en est d'autant plus efficace. Bref, avec plus de 554 dossiers par an, nous gérons !

C'est votre troisième mandature. Pensez-vous changer votre méthode de travail ?

Je ne vais pas la changer mais juste l'améliorer. J'ai toujours prôné la proximité et la disponibilité.
Je continuerai donc le travail de terrain et je resterai à l'écoute de la population mais je vais améliorer la communication envers le citoyen. Les visites à domicile sont pour moi essentielles surtout dans les compétences qui sont les miennes : travaux, urbanisme, bien-être animal,… Pour rester à l'écoute du citoyen, les permanences à l'hôtel de ville restent un moyen incontournable permettant de s'adapter aux horaires des Dourois. Quant à la communication, en complément de notre trimestriel « DOUR INFOS », j'avais déjà développé depuis plusieurs mois un DOUR INFO TRAVAUX sur mon Facebook. Je constate qu'il est assez bien suivi et, de ce fait, je compte le décliner en DOUR INFOS NATURE, DOUR INFOS CIMETIERE,… Cela permettra, presque en temps réel, d'informer ou d'alerter les riverains pour faciliter leur quotidien.

0477/48.16.09
sammyvanhoorde@gmail.com

Permanences :
Mardi de 9h à 12h
Samedi de 9h à 12h
(Hôtel de Ville).

Christine GRECO-DRUART *Quatrième échevine*

Dour Demain

En charge de : Fêtes & sociétés de musique – Jumelage
Participations citoyennes – Cultes – Handicap – Noces
Bibliothèque

En tant qu'échevine en charge des fêtes, quelle serait la manifestation importante à vos yeux que vous souhaiteriez mettre en place sur la commune durant cette législature ?

Je souhaiterais privilégier l'organisation de gros événements plutôt que de disperser plusieurs petites manifestations. Je travaille déjà sur plusieurs projets dont la mise en place d'un « Petit Montmartre » sur la Place de Blaugies et un événement sur le zéro déchet. Je suis à la disposition des associations ou des citoyens pour mettre en œuvre leurs diverses festivités.

Dans le cadre de votre échevinat, quelles initiatives en faveur des personnes handicapées souhaitez-vous développer, sur la commune de Dour ?

J'envisage de créer un événement « Handisport » sur la commune en collaboration avec l'échevinat des sports. Ce serait une journée dédiée aux personnes handicapées avec, entre autres, des démonstrations sportives.

De manière plus générale, dans le cadre de cette compétence scabinale, je souhaite favoriser considérablement l'accès des personnes à mobilité réduite lors de toutes les festivités. Par ailleurs, et de manière plus large, il est fondamental que les personnes handicapées puissent être conseillées et dirigées vers l'organisme adéquat. L'accompagnement dans leur démarche est ma priorité.

Votre échevinat concerne également les participations citoyennes, entièrement renouvelées depuis cette année. En quoi est-ce important pour vous de faire participer les citoyens à ce genre de rencontres ?

Ces participations citoyennes sont très importantes car elles symbolisent la démocratie participative. Je souhaite, par cette initiative, permettre aux citoyens de prendre en main leur destin politique et les rendre davantage acteurs de la vie locale. Par le biais de ces rencontres, il me tient à cœur de donner la possibilité aux citoyens de s'exprimer sur diverses thématiques, de proposer des sujets mais aussi des projets.

Ensuite, à nous d'étudier leurs propositions, d'estimer les besoins humains et financiers à mettre en œuvre, et de recadrer si nécessaire. Pour chaque projet porteur, notre Administration fera en sorte de soutenir la démarche et de conseiller au mieux chaque initiative.

Un dernier mot à nos citoyens ?

Je suis toujours à l'écoute des citoyens, quels que soient le jour et l'heure, et reste disponible pour tenter, avec beaucoup d'enthousiasme, d'aider ou d'accompagner tout citoyen qui le souhaite. Mon métier d'assistante juridique me permet également de mettre à profit mon expérience et mes connaissances à votre service.

0479/56.97.25
Ch.greco@hotmail.com

Permanences :
Samedi de 9h15 à 10h30 (Hôtel de Ville).
Sur rdv les autres jours.

Patrick POLI *Cinquième échevin*

Dour Demain

En charge de : Sport – Jeunesse – Sécurité routière
Propreté publique – Plaine de vacances

Monsieur Poli, vous êtes devenu échevin lors des dernières élections et ce, pour la toute première fois. Quel a été votre parcours et comment êtes-vous arrivé en politique ?

Je suis arrivé en politique par pur hasard. Je ne me serais jamais imaginé être échevin un jour ! Je ne pensais pas, en octobre dernier, bénéficier d'un tel soutien de la part de la population ! Je pense que les citoyens ont voulu me rendre ce que je tente de leur apporter depuis des années au niveau du sport et de la jeunesse.

Qu'est-ce qui a changé dans votre quotidien depuis que vous êtes devenu échevin ?

Beaucoup d'investissement, d'énergie et davantage de travail. La vie de famille étant ma priorité, je tente de concilier le tout au mieux.

Quels sont les grands projets que vous souhaiteriez mener à bien ?

Je souhaiterais renouveler le revêtement du Centre sportif de manière à accueillir tous les sports, dans les meilleures conditions possibles. En effet, le revêtement du Centre sportif n'a plus été changé depuis plus de 20 ans et celui-ci devient relativement vétuste.

J'espère pouvoir obtenir un budget suffisant pour mener à bien ce projet. Je souhaiterais également mettre en place la création de deux nouveaux terrains de tennis couverts au Belvédère, car il y a une réelle demande de la part de la population pour ce type d'équipement. Étant touché de très près par le handicap, j'ambitionne de développer les activités « Handisport ». J'ai beaucoup de contacts pour le moment, et je compte communiquer quelque chose de concret dans les semaines à venir… Je suis heureux de voir bientôt rénovée la salle qui va accueillir les sports de combat (jujitsu, boxe, judo,…), afin d'éviter la dispersion actuelle de toutes ces disciplines un peu partout dans la commune.

Je voudrais renforcer également la propreté à certains endroits stratégiques en y installant « des nasses à déchets ». Certains endroits sont relativement sujets à des dépôts sauvages intempestifs.

J'ai aussi la volonté de vouloir instaurer un système inspiré de nos amis français, à savoir « le feu rouge intelligent ». Ce type de feu rouge est équipé d'un capteur émettant un signal en cas de grande vitesse ; l'automobiliste sera, dès lors, directement freiné quelques mètres plus loin, par le feu devenu, entre-temps, rouge grâce au signal émis par le capteur. Il restera par contre vert, si la vitesse est adaptée. Je suis en train d'étudier les endroits les plus appropriés pour installer ce type de dispositif. Concernant la plaine de vacances, j'ai pu m'apercevoir cet été que le personnel de la plaine communale était bien géré avec une organisation bien rodée. Je m'y suis rendu régulièrement, à raison de 2x/semaine avec une attention plus particulière durant la canicule. Je félicite par ailleurs tous les agents qui y travaillent et remercie les éducateurs pour leur travail considérable.

Un dernier mot pour la fin ?

Je souhaiterais tout d'abord m'adresser aux jeunes et leur dire de continuer à choisir la bonne direction, c'est-à-dire celle du sport Ecartez les tablettes et l'abus des écrans de votre quotidien. Le sport apporte tout ce dont les jeunes ont besoin pour s'épanouir : l'éducation, la discipline, l'esprit de groupe, le respect, la combativité.

J'invite toutes les personnes qui souhaitent me rencontrer, à ne surtout pas hésiter à venir me voir durant ma permanence car c'est avec vous, citoyens dourois, que je souhaite avancer et continuer à m'investir dans mon échevinat.

0492/20.21.35
Patjuve13@gmail.com

Permanences :
Samedi de 9h30 à 11h30 (Hôtel de Ville).
Sur rendez-vous les autres jours.

Martine COQUELET
Présidente du CPAS et Echevine

Dour Demain

En charge de : Affaires sociales – Petite enfance
Familles – Aînés – Santé – Patrimoine

Quels sont les grands projets, dans le cadre de votre échevinat, que vous souhaiteriez voir aboutir ?

Avant tout poursuivre et développer les réalisations de la précédente mandature, en particulier au niveau de la Petite Enfance, de l'accueil extrascolaire et du plan de cohésion sociale. Mon objectif est de doter ces nouvelles infrastructures ainsi que les maisons de quartier d'aménagements extérieurs selon les principes du développement durable.

Par exemple, j'envisage le recours à des matériaux de récupération pour les installations extérieures telles que des petits potagers, poulaillers, jardins partagés, aires de jeux.

Dans le cadre des attributions qui me sont confiées, je souhaite favoriser et encourager les projets intergénérationnels.

L'insertion socio-professionnelle constitue également une de mes priorités. Il me tient à cœur d'accompagner les chercheurs d'emploi dans leurs démarches mais également de les aider à s'intégrer dignement dans la vie professionnelle et sociale.

Au quotidien, entre votre travail d'enseignante, d'échevine et de présidente du CPAS, j'imagine que vos journées sont bien remplies… Comment parvenez-vous à concilier tout cela en même temps ?

Les journées sont bien chargées en effet et une bonne organisation est donc primordiale. C'est possible grâce au soutien de mon entourage : mari, enfants, parents, amis, collègues et collaborateurs des différents services avec lesquels je travaille.

Je tente d'instaurer une priorité adaptée pour chaque tâche.

Dès mon premier mandat, j'ai réduit de moitié mon temps de travail d'enseignante afin de mener à bien les nouvelles missions qui m'étaient confiées. Ce qui m'a permis de rester en contact avec des jeunes de 13 ans et d'évaluer leurs besoins, les difficultés qu'ils rencontrent au quotidien et de cibler les pistes des actions de prévention à mettre en place.

Mes compétences sont diversifiées et me permettent de nombreux contacts et échanges avec les citoyens lors des différentes activités organisées sur notre commune, (permanences à l'hôtel de ville, au Cpas et les agents des services communaux, du cpas , asbl,…), je trouve cela motivant et enrichissant !

Vous avez l'ambition de vouloir modifier l'organisation de certaines manifestations déjà mises en place dans le cadre de vos attributions, notamment les aînés, l'enfance et la famille… Pouvez-vous déjà nous en dire un petit mot ?

Depuis octobre 2018, de nouveaux projets sont en préparation dans le but d'être réalisés au cours de cette mandature. Je compte les mettre en œuvre toujours dans la même ligne de conduite : réunir les aînés, la petite enfance et la famille venant de tous milieux autour d'un projet commun. J'ambitionne effectivement de valoriser ce qui a été mis en place depuis 12 ans, de manière à les exploiter au maximum. Je souhaite, en outre, redynamiser le goûter des aînés avec une nouvelle variante pour l'année prochaine et relancer « Place aux enfants », avec une formule revisitée, davantage axée sur le côté intergénérationnel et participatif.

Un dernier mot à nos citoyens ?

Comme hier, je reste disponible et à l'écoute des citoyens, afin de construire ensemble le Dour de Demain.

0478/67.22.94
magerco@hotmail.com

Permanences :
Samedi de 9h30 à 11h30
à l'Hôtel de Ville
Jeudi de 13h30 à 15h
au Cpas , Rue Emile Estièvenart , 5
Du lundi au vendredi
sur rdv : magerco@hotmail.com

Le Conseil Communal

Le Conseil communal représente le pouvoir législatif de la commune. Cette assemblée réunit les mandataires élus lors des élections communales.

Le nombre de conseillers est déterminé en fonction du nombre d'habitants ; à Dour, nos conseillers sont au nombre de 25.

Le Conseil communal se réunit au moins dix fois par an, en séance publique à l'Hôtel de ville.

Groupe politique **Dour Demain**

Groupe politique **Votre Dour**

Parmi les attributions les plus importantes du Conseil communal en matière d'intérêts communal et général, on peut relever :

- Le vote des règlements communaux
- Le budget, les comptes annuels (de l'exercice précédent) et le budget (de l'exercice suivant);
- L'adoption du cadre, des statuts et la nomination du personnel ;
- Les dossiers importants d'investissement ;
- …

Outre les membres du collège, voici LES MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAL

Jacquy Detrain - Dour Demain

CONSEILLER

jacquydetrain@gmail.com

Eric Morelle - Votre Dour

CONSEILLER

Rue du Commerce, 63
7370 Dour

0473/19.14.56

eric.morelle@psdour.be

Joris Durigneux - Votre Dour

CONSEILLER

joris.durigneux@gmail.com

Ariane Christian - Votre Dour

CONSEILLÈRE

ariane.christian2@hotmail.be

Thomas Durant - Votre Dour

CONSEILLER

Avenue H. Harmegnies, 37
7370 Dour

0499/19.37.30

thomas.durant@psdour.be

Marc Coolsaet - Votre Dour

CONSEILLER

vieux.baudour@skynet.be

Fabian Ruelle - Votre Dour

CONSEILLER

0476/29.68.02

fabianruelle@skynet.be

Yves Domain - Votre Dour

CONSEILLER

0475/40.81.39

yvesdomain@gmail.com

Ariane Strappazzon - Dour Demain

CONSEILLÈRE

ariane.strappazzon@yahoo.com

Antoine Cauchies - Votre Dour

CONSEILLER

antoinecauchies@gmail.com

Sabine Carton - Votre Dour

CONSEILLÈRE

Rue de la Paix, 17
7370 Elouges

0470/13.71.64

sabine.carton@hotmail.com

Yasmina Djemal - Votre Dour

CONSEILLÈRE

Rue de la Toureille,53
7370 Dour

0478/28.12.05

mina1904@hotmail.com

Concetta Cannizaro-canion - Votre Dour

CONSEILLÈRE

Rue César Depaepe, 30
7370 Dour

0476/91.11.59

christian.canion7370@gmail.com

Marcel De Raijmaeker - Dour Demain

CONSEILLER

ccmarcelderaijmaeker@gmail.com

Catia Pompilii - Dour Demain

CONSEILLÈRE

Rue Ste Catherine, 10
7370 Dour

0475/56.26.31

catvinceli@skynet.be

Emilie Rioda - Dour Demain

CONSEILLÈRE

Rue des Vainqueurs, 3
7370 Dour

0471/67.21.83

emilie.rioda@gmail.com

Virginie Bourlard - Dour Demain

CONSEILLÈRE

equestrian.equipment@hotmail.com

Roméo Delcroix - Dour Demain

CONSEILLER

ccromeodelcroix@gmail.com

CPAS : Le Conseil de l'action sociale

Le CPAS de la commune de DOUR est administré par un conseil de l'action sociale composé de 11 membres.

Le conseil du CPAS régit tout ce qui est de la compétence du centre public d'action sociale et délibère collégialement des problématiques sociales ainsi que de sa gestion générale et financière. Il se réunit au moins une fois par mois sur convocation du Président.

Précisons que la loi énonce de nombreuses dispositions qui relèvent exclusivement de la compétence du conseil de l'action sociale et qui ne peuvent donc être déléguées à un autre organe du CPAS.

Membres

POUR LE GROUPE DOUR DEMAIN

- Martine COQUELET
- Corinne VAN DE MAELE
- Betty BINET
- Audrey APPENCOURT
- Madjide LAGGAB
- Danilo ABRAINI

POUR LE GROUPE VOTRE DOUR

- Sheldon GUCHEZ
- Alexy SAUTELET
- Nathalie BERTRAND
- Samuel NTEM NTEM
- Jean-Pierre SIMON

Zone de Police : Le Conseil de police

La zone de police des Hauts-Pays couvre quatre communes : Dour, Quiévrain, Honnelles et Hensies

Les compétences du Conseil de Police sont comparables à celles d'un Conseil communal, mais uniquement pour les matières policières sur le plan zonal. Il est composé proportionnellement des conseillers communaux des différentes communes constituant la Zone. Les Bourgmestres faisant partie de la Zone sont membres de plein droit.

Le Chef de Corps de la police locale et le Secrétaire de la Zone de police assistent de plein droit aux séances du Conseil de police. Le Conseil de Police se réunit au minimum quatre fois par an.

Représentants dourois au Conseil de Police

POUR LE GROUPE DOUR DEMAIN

- Marcel DE RAIJMAEKER
- Christine GRECO
- Patrick POLI
- Ariane STRAPPAZZON
- Sammy VAN HOORDE

POUR LE GROUPE VOTRE DOUR

- Yves DOMAIN
- Joris DURIGNEUX
- Fabian RUELLE

Le Programme Stratégique Transversal

A compter de la législature 2018-2024, la démarche « Programme Stratégique Transversal » (PST) est obligatoire pour toutes les communes de Wallonie.

Comme expliqué en préambule, le PST est un outil de gouvernance pluriannuel qui traduit la volonté politique (exprimée dans la déclaration de politique communale) en objectifs (stratégiques et opérationnels) desquels découlent toute une série d'actions mises en œuvre par l'administration communale.
Le PST repose donc sur une étroite collaboration entre le Collège communal et l'administration. Il constitue une feuille de route à laquelle les citoyens peuvent se référer.

Le PST comprend 2 volets :
- Un volet interne : propre au fonctionnement et aux missions de l'administration communale ;
- Un volet externe : qui reprend tous les projets que le collège souhaite voir développer durant sa mandature.

Vous trouverez ci-dessous une synthèse du PST de la commune de Dour, tel que communiqué par le Collège communal au Conseil communal du 25 juin 2019. Pour le programme complet, rendez-vous sur le site internet communal : www.communedour.be

Sur base de la déclaration de politique communale, 5 objectifs stratégiques ont été définis :

1) Amplifier la modernité et la transparence de l'administration au service de l'intérêt général

Servir l'intérêt général est une notion clé pour notre administration. Pour y arriver, nous mettons un point d'orgue depuis des années à moderniser notre mode de fonctionnement et à agir en toute transparence pour construire ensemble un service public de proximité moderne, efficace, en phase avec vos attentes. Il y va de votre confiance en notre travail.

Concrètement cela signifie notamment :
- Renforcer la gestion électronique des dossiers par l'acquisition de logiciels métiers ;
- Développer une politique de communication de nos actions auprès des citoyens (bulletin communal pluraliste, site internet dynamique et interactif, amplification de la page FB de notre commune « news@dour », mise en place du système d'alerte SMS et élargissement de notre e-guichet…).

2) Améliorer le « bien vivre » ensemble et développer la cohésion et l'inclusion sociales pour une commune plus solidaire et humaine

Depuis des dizaines d'années, notre commune tente de valoriser le bien vivre ensemble à l'aide d'outils subsidiés tels que le Plan de Cohésion Sociale (ancien PPP) et le Plan Stratégique de Sécurité et Prévention (PSSP). Par leur présence dans les maisons citoyennes et dans les quartiers, les travailleurs sociaux de la commune et les gardiens de la paix ont toujours essayé de développer les liens sociaux dans les quartiers et de lutter contre toutes les formes de précarité, pauvreté et insécurité. Désormais, le Collège communal insiste pour que le bien vivre ensemble soit l'affaire de tous, de tous les services et de tous les Dourois. Le panel d'actions se voit donc bien élargi.

Concrètement cela signifie notamment :

- Mettre en œuvre les actions prévues dans notre Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention et dans notre Plan de Cohésion Sociale ou encore développer les Partenariats Locaux de Prévention ; dans ce contexte, nos aînés feront l'objet d'actions ciblées (ex. : développer les synergies avec les homes, renforcer les campagnes d'informations à leur égard…) ;
- Organiser la participation citoyenne et la mobilisation des forces vives par l'organisation de rencontres citoyennes thématiques ;
- Assurer un meilleur accès aux activités sportives pour tous (création de terrains de tennis, remplacement du revêtement du centre sportif d'Elouges, aménagement de la salle des arts martiaux, poursuite de l'opération « je cours pour ma forme »….) ;
- Favoriser l'intégration et l'autonomie des personnes porteuses d'un handicap (accès aux infrastructures sportives et autres, améliorer l'offre en mobilier urbain, favoriser le développement de maisons « Kangourou ») ;
- Intensifier les projets culturels (les Tornades, Génération Ravel, le Petit Montmartre…) ;
- Se soucier du bien-être animal (soutien aux SPA, campagnes de stérilisation, actions de sensibilisation/ information, intervention de l'agent constateur en cas de maltraitance…) ;
- Rénover ou remplacer les aires multisports de nos quartiers ;
- Poursuivre et viser une école d'excellence (développer le numérique dans le cadre des plans de pilotage, développer les collaborations avec les acteurs externes à l'école.

3) Développer des politiques d'aménagement du territoire et de mobilité de qualité, favorisant l'attractivité du territoire

Cet objectif stratégique est très vaste et ambitieux. Il intègre les volontés politiques déjà exprimées dans d'autres plans communaux tels que le PCDR (Plan Communal de Développement Rural), les programmes de rénovation urbaine, le PCM (Plan Communal de Mobilité), le PIC (Plan d'Investissement Communal), POLLEC (la Politique Locale en faveur de l'Energie et du Climat), les programmes prioritaires de travaux dans nos écoles communales …: l'entretien de notre patrimoine communal tant bâtiments que voiries reste bien entendu une de nos priorités.

- Les travaux économiseurs d'énergie dans nos bâtiments et écoles seront poursuivis (isolation, réfection de toitures, remplacement des châssis, installation de chaudières performantes et plus propres…) ;
- A noter aussi dans nos écoles : la réfection des cours d'école et installation de préaux, la création d'une salle de gymnastique à Blaugies… ;
- Aménagement du hall d'entrée de l'administration pour un meilleur accès aux PMR ;
- Dans le cadre des rénovations urbaines et des politiques SAR (site à réaménager) : embellir le parc communal et ses abords, aménager le grand parking et ses voiries d'accès, transformer l'espace public « îlot de la brasserie » (ancien GB, Hubo et anciens bâtiments du cadastre et des contributions..) ; sur Elouges, réaménager l'espace public de la rue de Là-Haut, embellir la place du Trieu ou encore transformer l'église du Monceau ;
- Dans le cadre du PCDR : poursuivre les embellissements des cœurs de villages (Elouges, Petit-Dour, Blaugies..) ;
- En matière de mobilité douce, citons entre autres : la valorisation des cheminements doux, la mise en place de connexions au Ravel (Béatam et Ste Odile), les connexions entre Ravel (chemin des 34) et de nombreuses nouvelles pistes cyclables (rue d'Offignies, entre Petit-Dour et Sars, entre Petit-Dour et Colfontaine, entre la gare et le cimetière de Wihéries, dans le centre de Dour par nos nombreuses ruelles..) ;
- Maîtriser la vitesse par des aménagements de sécurité aux abords des écoles et dans les rues problématiques, en menant des expériences pilotes de rues scolaires ;
- Faciliter la mobilité y compris celle des PMR et renforcer la sécurité routière : cela passe par la rénovation douce de nos trottoirs et de nos voiries (Aimeries, Grande Veine, Chemin des Fours, Voie de Sars, Plantis Jacquette, plateaux Av. Regnart, Jouveneau, Saussette, sentier de Warquignies, de l'Yser et du Parc, du Marché, chemin des Croix et de la Drève….) ;
- Mise en œuvre de projets touristiques tels que la valorisation du bois de Colfontaine et le développement d'un espace récréatif et de loisir sur le site du Four à Chaux.

4) Dour : territoire intelligent et durable

Depuis quelques années, les concepts de SMART city et de territoire intelligent sont très en vogue. Et pour cause, face aux nombreux défis que les communes doivent relever, les nouvelles technologies et les solutions numériques se révèlent être de véritables atouts.
Dans ce contexte, l'Administration communale approfondira certaines initiatives déjà en place et développera de nouveaux projets afin de poursuivre sa transition vers une commune durable et intelligente.

Concrètement cela signifie notamment :

- Poursuivre le développement d'une politique moderne de gestion des déchets, s'appuyant au maximum sur le principe du zéro déchet, en réduisant les coûts (campagne de lutte contre les incivilités, salon du zéro déchet, réduction de l'utilisation du plastique ...) ;
- Développer la bibliothèque du futur : un bâtiment exemplaire en matière d'énergie renouvelable ;
- Assurer la transition écologique en poursuivant l'égouttage des rues dans le respect du PASH (Charles Wantiez, Valentin Nisol, Grande Veine, Victor Delporte) et en embellissant le cadre de vie tout en préservant la nature et la biodiversité (mise en œuvre du PCDN-plan communal de développement de la nature, gestion des plantes invasives, sensibilisation à la biodiversité, planter un arbre de bienvenue à chaque nouveau-né…) ;
- Favoriser l'éveil à la nature et aux sciences : maintien des classes d'eau ;
- Développer les outils numériques dans les écoles communales (notamment par l'installation de tableaux interactifs) ;
- Instaurer le green deal alimentaire : utiliser 30% de produits locaux dont 1/3 de bio dans les cantines de nos collectivités (crèches, homes, écoles..), lutter contre le gaspillage alimentaire.

5) Avec la Directrice financière, maintenir une situation financière saine en proposant des budgets pluriannuels réalistes

Le but est d'atteindre l'équilibre tout en établissant une vision prospective et créative de la dette.
Concrètement cela signifie notamment :
une taxation raisonnée, des dépenses contenues, la recherche permanente de subsides et une gestion dynamique de la dette. Le profil financier de la commune sera suivi et nos entités satellites devront être sous contrôle (RCA, Asbl communales et para communales).

Vous trouverez l'entièreté
du programme stratégique transversal
sur le site internet de la commune :
http://www.communedour.be/ma-commune/vie-politique/programme-strategique-transversal

La Déclaration de politique communale

Déclaration de politique communale

DOUR 2019-2024 : POURSUIVRE ENSEMBLE LE CHANGEMENT
Une gestion rigoureuse au service d'une action politique ambitieuse

En 12 ans le paysage communal dourois s'est complètement métamorphosé. Notre commune s'est dotée d'outils indispensables à l'amélioration du cadre de vie de chaque Douroise et de chaque Dourois : deux crèches communales modernes et accueillantes, un Belvédère rénové et attractif, d'anciens sites industriels dépollués à Elouges et à Dour, de nombreuses rues et trottoirs rénovés à Dour, Elouges, Petit Dour et Wihéries, des logements sociaux rénovés et plus accueillants, l'amorce d'un processus de rénovation urbaine du centre-ville qui débutera dans quelques semaines par le Parc communal et le désenclavement du grand parking de la Place, la mise en place d'un plan communal de développement rural qui permet l'actuelle rénovation du cœur de Wihéries et dans quelques mois la création d'un lien cyclable entre Blaugies, Petit-Dour et Dour via le chemin d'Offignies rénové, une gestion responsable et efficace des déchets ménagers qui fait figure d'exemple dans le Hainaut, des écoles où les travaux d'amélioration se succèdent à bon rythme... Ces exemples concrets illustrent parfaitement la dynamique insufflée depuis 12 ans grâce à une autonomie communale retrouvée et des finances désormais saines et sous contrôle.

Nous souhaitons poursuivre ensemble le changement !
Même si les nombreux chantiers nécessaires ne facilitent pas le quotidien des Dourois(es), il s'agit d'un mal aujourd'hui pour un mieux demain.
Nous devons plus que jamais avoir de l'ambition pour notre commune. Cette ambition, nous continuerons à l'assumer pour améliorer le cadre de vie de nos concitoyen(ne)s et cela, dans chacun de nos villages.
Les défis de la majorité reconduite ne manqueront pas ! C'est avec persévérance que les élus humanistes et libéraux poseront des actes concrets et mèneront des projets citoyens, tout en conservant la maîtrise totale des finances communales.

Outre une gestion quotidienne rigoureuse, les priorités du Collège communal s'articuleront autour de fiches dont nous vous présentons ci-dessous les éléments principaux. La liste qui suit n'est pas exhaustive.

PRIORITE 1 :
Organiser la participation citoyenne et la mobilisation des forces vives.

Notre majorité sera de nouveau une majorité de proximité, une majorité à l'écoute, disponible et centrée sur les préoccupations du citoyen.

Nous mobiliserons les forces vives qui font la richesse de notre commune et cela à travers plusieurs forums permanents : commerçants, aînés, enfants, jeunes, sportifs, monde culturel, personnes moins valides, projets de quartiers… Ces forums permanents seront déclinés sur le web.

La mobilisation passant avant tout par l'information, nous développerons le réseau d'alerte SMS et courriels afin de diffuser rapidement et efficacement une information d'intérêt général, une invitation, une situation de crise.

Notre majorité souhaite soutenir les habitants qui veulent s'engager dans des projets collectifs en faveur de l'environnement, du développement durable ou de la cohésion sociale dans leur quartier.

Nous développerons le volontariat en support à certains services : sensibilisation et éducation à l'environnement, éducation à la nature, gestion des déchets et propreté publique (grandes opérations citoyennes de nettoyage), création de potager (s) collectif(s), mise en place de composts de quartier, projets axés sur l'alimentation durable, sensibilisation au tri, promotion des artistes locaux, mise des connaissances au service des citoyens …

PRIORITE 2 :
Relever le défi du centre de Dour.

Outre les travaux prévus (le parc en 2019, les parkings en 2020 et la grand-rue en 2021), se pose la question de l'usage des bâtiments des axes commerciaux du centre-ville (Point du jour, Grand-rue, Grand'Place, Trichères).
En effet, l'affectation quasi exclusive des bâtiments à l'usage de commerces ne correspond plus à la réalité du centre d'une commune comme la nôtre. Un bâti vieillissant implique des rénovations/ reconstructions avec un volet commercial facultatif et une densification de l'habitat. Nous devrons trouver des partenaires privés afin de rénover le bâti de ces rues avec un objectif résidentiel et de commerce de proximité.
Sans exclure la voiture, notre centre-ville devra privilégier les liaisons cyclo-piétonnes. Cette impulsion en faveur d'une « mobilité douce » sera un élément

central de la rénovation urbaine du centre-ville : rénovation et attractivité du parc, rénovation de la ruelle du Mur Troué, rénovation de la rue Grande, rénovation du parking rue Général Leman et lien piéton avec l'école du Centre,…
En matière de stationnement, nous doterons de revêtements perméables et de qualité les parkings créés ces dernières années (parking « Dour Centre-Ville », parking rue Général Leman » avec connexion piétonne vers l'école du Centre). Enfin, nous procèderons à l'assainissement de l'ancienne « maison du jouet » où nous créerons des places de stationnement à durée limitée.

La création du nouveau quartier de « l'îlot de la brasserie » à proximité des rues du Peuple, F. Masson et A. Danhier, reste un objectif que nous activerons via une procédure SAR. Dans la même logique nous travaillerons sur l'espace de la Place Verte et de l'ancien GB (La création d'une filiale ad hoc de la RCA sera un atout supplémentaire).
En matière de commerce en centre-ville, nous encouragerons l'installation de nouveaux commerces par l'exonération des taxes sur les enseignes publicitaires et la force motrice pendant les 3 premières années d'activités.

PRIORITE 3 :

Evaluer et améliorer la gestion des déchets.

Pour son système de gestion des déchets, Dour est devenue l'une des communes durables de la province du Hainaut.

Huit ans après sa mise en place, nous réaliserons en 2019 une évaluation du système pour ensuite proposer dans la foulée une intégration de diverses données nouvelles telles que le P+, le compostage, la collecte des encombrants (RECYTROC),…

Le projet commune « zéro déchet » sera renforcé de façon à éviter à la source l'apparition de déchets potentiels évitables (emballages, gaspillage, gaspillage alimentaire, seconde main…).

L'objectif sera de tendre vers une moyenne de 80 kg/an/hab de déchets envoyés en incinération en 2021. Pour ce faire, nous insisterons sur les initiatives de sensibilisation dans nos écoles, auprès de nos concitoyens et plus particulièrement des personnes fragilisées et des nouveaux habitants.

Nous poursuivrons l'amélioration des infrastructures en veillant à la rénovation en profondeur de notre « recyparc » et étudierons l'opportunité de développer notre propre unité de biométhanisation de la fraction organique de nos déchets.

PRIORITE 4 :

Une bibliothèque axée sur le numérique, les services et les savoirs !

Soutenu par des fonds européens, ce projet consiste en la construction d'un nouveau bâtiment qui abritera notre bibliothèque communale ainsi qu'un centre de télétravail. L'ensemble étant résolument conçu en tenant compte des dernières avancées technologiques en matière de bureautique informatisée et de numérique.

Cette bibliothèque du futur sera notamment une magnifique opportunité pour nos étudiants. En France, ce type d'infrastructure est adossée aux universités d'excellence. Le centre de télétravail pourra apporter une aide importante pour les candidats – jeunes entrepreneurs (PME & TPE). Espérons qu'un vivier de startups potentiellement génératrices d'emplois s'y développera. Un bureau d'études spécialisé dans la vision durable s'est chargé de la conception de l'infrasctructure avec pour objectif l'efficacité énergétique rationalisée. L'énergie sera fournie via un dispositif de géothermie peu profonde de manière à chauffer l'hiver et climatiser l'été presque sans dépense énergétique.

La localisation permettra de rentabiliser l'utilisation du parking Grand-Place et de créer une entrée directe entre ce parking et la rue Emile Estievenart.

Outre un bâtiment construit dans le respect de normes nouvelles, dites haute qualité environnementale, notre bibliothèque sera engagée dans le numérique, sans délaisser le papier, pour garantir l'accès à tous les savoirs, pour tous. Aujourd'hui, le numérique a pris une place essentielle, voire prépondérante, dans la production, la diffusion, et la mise à disposition des savoirs. La vision la plus réaliste serait une cohabitation croisée entre le numérique et le papier pour que ces deux formats se complètent.

Grâce à ses équipements high-tech et à un environnement qui favorisera le travail collaboratif, notre bibliothèque offrira aux étudiants le cadre et les outils nécessaires à la réalisation de leurs projets.

PRIORITE 5 :

Reverdir Dour : faire de nos villages des espaces arborés et productifs

Notre objectif restera de protéger et développer la biodiversité et la nature pour offrir aux habitants de notre commune un cadre de vie durable, propre et beau.

Parallèlement aux actions visant à conserver et améliorer le patrimoine naturel menées par notre PCDN, la majorité lancera en 2019 l'opération « Un arbre de bienvenue pour chaque nouveau-né ».

L'objectif fixé sous cette nouvelle mandature sera : 1000 arbres d'espèces différentes indigènes ornementales et fruitières.

Celui-ci sera atteint en partie en verdurisant les espaces publics mais aussi en créant de nouveaux jardins et vergers collectifs. Nous proposerons un accompagnement pour tout groupe de citoyens qui voudrait créer un jardin ou verger partagé ou collectif. Nous mettrons les moyens nécessaires au fleurissement de notre commune et plus précisément aux entrées de nos villages.

PRIORITE 6 :

Une autoroute vélo et des liens cyclables vers les quartiers.

En matière de mobilité, le développement du réseau cyclable sera une priorité de la prochaine mandature.

La ligne 98 qui vient d'être prolongée jusque Roisin et le Caillou qui bique sera une nouvelle fois prolongée jusqu'à Autreppe et ensuite vers la France. Les tronçons complets de Roisin à Mons et de Quièvrain à Mons seront éclairés (LED), rénovés et connectés avec les villages et les gares de Thulin, Boussu, St-Ghislain et Mons pour devenir l'épine dorsale du développement de l'usage du vélo au quotidien.

De cette manière, le Ravel, atout majeur pour les loisirs actifs, deviendra « l'autoroute » vélo vers l'école et le travail.

Sur notre commune, notre objectif sera d'améliorer les connexions vers les Ravel. A cet effet, nous envisageons de :

- Connecter la cité St-Odile et le Ravel;
- Connecter le carrefour rue Béatam/rue de Là-Haut et le Ravel;
- Connecter ensemble les deux Ravel qui traversent notre commune à hauteur du chemin des 34 (entre l'ancienne gare de Wihéries et le Centre sportif d'Elouges);
- Créer un lien entre le village de Wihéries et le Ravel en aménageant le large trottoir entre la rue des Chênes et la rue de la gare de Wihéries.

Enfin, il est impératif de développer davantage de pistes cyclables sur notre territoire. Au cours de cette nouvelle mandature, nous envisageons de :

- Créer une piste cyclable, majoritairement en site propre entre les places de Petit-Dour et de Blaugies vers Dour parallèlement à la route d'Offignies (acquisition de terrains terminée, travaux en 2019, financement déjà acquis);
- Créer un lien cyclable entre Petit-Dour et Frameries (projet conjoint);
- Rénover la piste cyclable entre Petit-Dour et Colfontaine (via « Marie Boulette »).

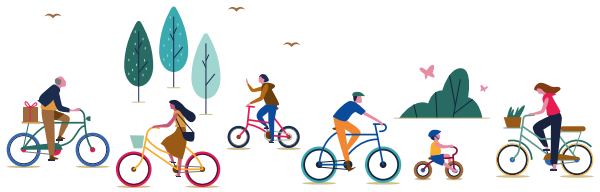

PRIORITE 7 :

Une commune plus inclusive misant sur l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Tout au long de cette mandature, nous veillerons à prendre des dispositions pour renforcer les initiatives en matière d'intégration et d'autonomie des personnes porteuses d'un handicap.

Dans cet objectif, notre attention se portera sur les initiatives visant :

- le maintien à domicile;
- l'accessibilité aux logements, aux bâtiments publics, aux commerces;
- une meilleure offre en mobilier urbain (bancs,…);
- des déplacements plus faciles dans nos rues;
- l'accès dans nos crèches et nos écoles d'enfants porteurs d'un handicap (avec renforcement de la formation du personnel);
- un meilleur accès aux activités sportives et culturelles.

PRIORITE 8 :

Vivre en sécurité.

La centralisation sur notre territoire des multiples services de notre zone de police a permis de renforcer la proximité « citoyen-policier » et d'accroitre leur disponibilité au cœur des quartiers. La visibilité des agents de proximité doit néanmoins être renforcée.

Les nouvelles technologies doivent seconder les fonctionnaires de police dans leurs nombreuses missions. Aussi, nous poursuivrons l'acquisition et l'installation de caméras de surveillance sur notre territoire et nous nous doterons d'un « radar amovible » répressif.
Une mobilité plus responsable pour des rues plus sures !

Au cours de cette dernière mandature, des centaines de milliers d'euros ont été engagés pour améliorer les voiries, sécuriser les abords des écoles et créer à plusieurs endroits des chicanes giratoires, zones d'évitements striées et autres dispositifs de ralentissement.
Malgré ces nombreux aménagements, le comportement de certains automobilistes constitue une nuisance majeure pour toute la population.

Pour lutter contre ces comportements irresponsables, nous investirons massivement dans le contrôle du respect de la vitesse en agglomération, par la mise progressive des rues de notre commune sous surveillance 24h/24 par RADAR TRONÇON et caméras ANPR (caméras permettant la reconnaissance des plaques d'immatriculation). Les radars ainsi installés seront clairement visibles et annoncés. L'objectif sera de faire ralentir dans les quartiers, pas de délivrer un maximum de PV.
Il s'agira d'une zone tolérance zéro « 50km/heure » sur l'ensemble du tronçon entre l'entrée et la sortie de l'agglomération. L'investissement cofinancé par

la Wallonie se fera progressivement dès cette année. Si nécessaire le dispositif pourra être adapté pour des tronçons plus stricts qui seraient ramenés à du 30km/heure.

Nous envisagerons également d'abroger tous les stationnements alternatifs qui impliquent des changements de côté les 01 et 15 de chaque mois (sauf dans certains cas exceptionnels). En remplacement, des îlots fixes de stationnement seront créés afin de former des chicanes naturelles mais aussi de maximiser les possibilités de stationnement pour les riverains.
Enfin, à proximité de chaque école, nous terminerons les aménagements de sécurité déjà bien avancés et nous établirons un Plan de déplacements scolaires en concertation avec les enseignants et les parents.

PRIORITE 9 :

L'enseignement à Dour : poursuivre et viser une école de la qualité, de l'excellence et de l'innovation.

En matière d'infrastructures, au cours des deux dernières mandatures, nous avons réalisé de nombreux travaux de rénovation de nos écoles. Nous poursuivrons ceux-ci (notamment les travaux à vocation énergétique), nous mettrons l'accent sur la réfection des cours de récréation et nous doterons l'école de Blaugies d'une salle de gymnastique.

Au niveau pédagogique, le learning center sera un atout indéniable pour faciliter les apprentissages et réduire la fracture numérique. Les projets pédagogiques menés au sein de nos écoles seront poursuivis (immersion en anglais, projets de développement socio-culturels, classes d'eau du Belvédère,…) avec un focus sur le développement durable et le respect de l'environnement (jardins dans les écoles, hôtels à insectes, sensibilisation accrue au tri des déchets, alimentation saine,….).

Nous développerons les collaborations avec l'école des jeunes sapeurs-pompiers (formation aux premiers secours par exemple) et les autres établissements scolaires présents sur notre territoire (notamment via le centre culturel).

Par ailleurs, nous mettrons en œuvre un maximum d'initiatives (tant matérielles que pédagogiques) visant à accueillir dans les meilleures conditions, les enfants porteurs d'un handicap (école inclusive).
A proximité de certaines de nos écoles, la mobilité étant souvent problématique aux heures de rentrée et de sortie des classes, nous mènerons des expériences pilotes de « rue scolaire ».

PRIORITE 10 :

Une politique de cohésion sociale et de soutien aux plus démunis

Faire reculer les difficultés sociales sur notre commune, rendre « Dour » + « solidaire » + « humaine ».

La commune consacre des moyens importants à la politique sociale et notamment à son CPAS. Afin de générer des économies substantielles, nous travaillerons à un rapprochement et à une fusion des services de la commune et du CPAS.

Dans le contexte de crise économique et sociale que nous connaissons, le CPAS mettra tout en œuvre pour assurer aux personnes et aux familles, le soutien nécessaire : Revenu d'Intégration Sociale - Médiations de dettes - Insertion Socio - Professionnelle - Fonds énergie - allocations chauffage…

Nous aurons la volonté d'intensifier les collaborations « Commune-CPAS-PCS-Logis dourois » et plus largement celles associant l'ensemble des acteurs œuvrant dans les matières sociales de notre territoire. L'objectif étant de garantir un accueil de qualité, une écoute discrète pour offrir une aide adaptée et personnalisée aux personnes en difficulté.

Nous intensifierons la politique de réinsertion socio-professionnelle par la mise à l'emploi, la diversification de filières de formation adaptée aux besoins des employeurs de notre région. Celle-ci doit être un réel moyen de réinsertion et non une simple solution pour récupérer des droits ou des allocations de chômage.

La construction d'un nouveau home en partenariat avec le privé et/ou l'associatif privé sera finalisée. Nous y prévoyons une cuisine centrale "Green Deal Alimentation" pour la préparation des repas chauds des résidents, pour le service à domicile ainsi que pour les crèches, les écoles et la plaine de vacances de l'entité.

Nous poursuivrons la collaboration avec les commerces alimentaires de la commune dans le cadre des initiatives locales d'aide alimentaire de la Croix Rouge (limitation du gaspillage alimentaire).

Nous mettrons en place un plan de lutte contre les violences conjugales et familiales. Ce plan sera construit en 2019 avec les opérateurs de terrains.

Enfin nous créerons un prix annuel permettant de mettre en valeur les actions de volontariat et de solidarité développées sur la commune. Au même titre que les mérites sportifs annuels, nous créerons les mérites du cœur !

PRIORITE 11 :

La politique des Aînés et la promotion / prévention de la santé

L'allongement de l'espérance de vie nous incite à être attentif aux besoins spécifiques des seniors de notre commune.

Nous veillerons à améliorer leur bien-être et leur quotidien en leur évitant l'isolement et en favorisant une dynamique d'échanges et de rencontres entre les générations.

Nous souhaitons élargir les services offerts aux plus âgés en matière de maintien à domicile (autonomie). Nous continuerons à développer le « Centre de jour » en diversifiant ses activités et ses animations. A ce sujet, nous renforcerons la communication du programme proposé aux aînés.

Enfin, nous développerons des synergies entre les maisons de repos de l'entité (activités culturelles, accès au site du Belvédère,…).

Sur les aspects relatifs à la santé, nous envisageons de renforcer l'information portant sur toutes les formes d'accès aux soins de santé et sur la médecine préventive (O.N.E, …).

Nous organiserons des campagnes de sensibilisation dans les écoles sur certaines maladies (diabète, cholestérol, malnutrition,…).

Nous mettrons tout en œuvre pour permettre le passage d'un « bus santé » dans les villages et les cités.

PRIORITE 12 :

Un green deal Alimentation à Dour.

Nous souhaitons favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous.

Le premier projet consistera à faire en sorte que les denrées des repas proposés dans les cantines scolaires, les crèches et au CPAS soient d'origine locale et si possible bio. Nous fixerons le premier objectif à 30% de produits locaux dont 1/3 de produits bio. Les cahiers des charges seront adaptés en conséquence.

Les emballages et les plastiques disparaitront également progressivement de nos écoles et de nos services (contenants alimentaires de cuissons et de réchauffe, bouteilles, pailles, gobelets, tasses,…).

La lutte contre le gaspillage alimentaire sera intensifiée, avec la possibilité étendue à la restauration collective et à l'industrie agro-alimentaire de faire des dons alimentaires.

Nous négocierons avec les restaurateurs pour la fourniture systématique des restopacks.

PRIORITE 13 :

Un plan pour la performance énergétique et une utilisation durable et responsable des ressources naturelles.

Nous proposerons dans les 12 prochains mois nos engagements et actions concrètes pour un plan d'économie d'énergie (programme RenoWatt) et d'eau.

Ceci concernera les bâtiments du patrimoine immobilier communal : les écoles, les clubs sportifs, les bâtiments de notre Administration. Nous étudierons aussi la faisabilité d'un projet de production d'énergie solaire sur l'un de nos sites communaux et le forage d'un puits de captage d'eau de la nappe phréatique sur le site du Belvédère.

PRIORITE 14 :

La rénovation douce des trottoirs.

En matière de réfections des voiries et des trottoirs, la majorité maintiendra son effort d'investissement dans les différents villages de notre entité.

Outre les grands projets de rénovation totale (égouttage, voirie et trottoir), nous allons répondre à la demande de nos concitoyens pour les réparations ponctuelles sur les trottoirs. Une équipe spécialisée sera créée à cet effet.

PRIORITE 15 :

Un nouveau plan communal de mobilité (PCM) visant à plus de sécurité et à une meilleure mobilité (2019)

Le dernier Plan Intercommunal de Mobilité (PICM) des communes de Dour, Boussu, Frameries, Quaregnon et Colfontaine date de 2009.

Depuis, de nombreux projets ont été mis en œuvre sur le territoire dourois. La création d'un giratoire à la place des Martyrs, la rénovation de la rue de Boussu, le futur contournement de Dour, le réaménagement complet de la rue d'Elouges, la mise en place d'aménagements de sécurité aux abords des écoles et la mise en œuvre de projets facilitant les modes de déplacements doux ont permis d'atteindre les objectifs définis dans ce PICM.

L'évolution de la mobilité durant ces dix dernières années ainsi que les nombreux projets d'envergure déjà concrétisés ou à venir tels la rénovation du site du Belvédère, la construction du learning center, la reconversion de l'ancien site des Câbleries en un important centre commercial ou encore les projets de construction de nouveaux logements (Champs de la Gayolle, îlot de la brasserie, …) nécessitent de mener une réflexion poussée sur les différents modes de déplacement des usagers au travers de l'élaboration d'un nouveau Plan Communal de Mobilité (mission de l'auteur de projet subsidiable à hauteur de 75% par la RW).

PRIORITE 16 :

Le logement et le logement public.

Nous multiplierons les interventions sur notre parc immobilier afin notamment de réduire les coûts énergétiques (travaux d'isolation, d'installation de chaudières performantes,...) mais aussi en veillant à l'amélioration du cadre de vie de nos résidents (réfection des trottoirs, embellissement des espaces publics).

Nous encouragerons l'accès à la propriété en poursuivant notre politique volontariste de vente de logements sociaux.

Au niveau de l'offre de logements privés, en étroite collaboration avec les services de police, nous intensifierons notre chasse aux marchands de sommeil et aux domiciliations fictives afin de garantir à chaque Dourois un logement décent.

PRIORITE 17 :

Le Sport

En matière d'infrastructures sportives, l'offre s'est largement étoffée ces dernières années.

Néanmoins, nous envisageons de :

- Créer deux terrains de tennis couverts sur le site du Belvédère.
- Remplacer le revêtement de sol du Centre sportif d'Elouges.
- Rénover et/ou remplacer les aires multisports présentes dans nos cités.
- Aménager nos RAVEL en vue d'y développer le « sport loisir » (éclairage, revêtement spécifique pour les cavaliers,…)
- Faciliter l'accès à nos infrastructures sportives pour les P.M.R.
- Pérenniser l'organisation de stages sportifs pendant toutes les vacances scolaires.
- Organiser des initiations sportives, proposées par les clubs dourois, dans les écoles.
- Organiser des formations aux premiers secours pour les entraîneurs des clubs sportifs.

PRIORITE 18 :

La Culture

Depuis 2007, nous mettons l'accent sur un vrai projet culturel diversifié : conseil d'orientation, délocalisation des activités culturelles, spectacles de rue, partenariats avec les artistes locaux, génération RAVeL, expositions à profusion,... .

Les activités proposées par la bibliothèque communale ne cessent de se développer : expositions, petits-déjeuners et soirées littéraires, stages linguistiques,. Nous sommes donc tenus de proposer à ses habitués un espace plus important et novateur.

Tout au long de cette nouvelle mandature, nous veillerons à maintenir ces projets et à développer de nouvelles manifestations afin de faire revivre nos villages.

Parmi ces nouveautés, soulignons :

- Le Petit Montmartre : avec la bibliothèque, il s'agira de promouvoir nos artistes peintres. Un dimanche de mai, à Blaugies, quelques dizaines de peintres exposeront leurs œuvres et nous feront profiter de leurs techniques.
- Les fêtes de la musique : sur le même principe que le festival de rue « Les Tornades », les cours et ruelles d'Elouges seront mises à disposition de nos musiciens.

Grâce au PCDR, nous ferons du musée Mulpas un espace muséal de promotion du patrimoine local.

PRIORITE 19 :

Après le Belvédère, le four à chaux : la poursuite de la renaissance d'un autre site exceptionnel.

La mission d'assainissement à présent terminée, ce site voit chaque week-end, de nombreux amoureux de la plongée y chausser leurs palmes.
Parfaitement géré par le club « Hainosorus Boussu-Dour », nous y développerons un centre de loisir axé sur le sport aventure.

PRIORITE 20 :

Rénovation urbaine d'Elouges.

Elouges aussi bénéficie d'une opération de rénovation urbaine !

Ratifiée lors du Conseil communal du 20 décembre 2010, cette opération est envisagée dans le quartier du Monceau (rue de Là-Haut, rue de la Paix, rue Courteville, chemin des 34 et, en partie, les rues de la Fontaine, du Commerce, de la Grande Veine et de la gare de Wihéries).

Par cette opération, nous visons à répondre aux problèmes de dégradation du milieu urbain de ce quartier, à améliorer la qualité des logements, le cadre de vie en général et à renforcer la cohésion entre habitants.

Cette opération inclut évidemment la participation de la population. Cet aspect participatif est très important à nos yeux.

A l'horizon 2020, nous devrions débuter les premières améliorations des espaces publics et du logement.

PRIORITE 21 :

Cœurs de village d'Elouges et de Wihéries.

Ces deux dossiers d'envergure sont envisagés dans le cadre du PCDR. Le Programme Communal de Développement Rural permet de mettre en oeuvre des projets concrets dans les zones rurales de notre commune sur base de propositions formulées par les citoyens.

A Wihéries, les travaux du coeur de village visent à renforcer les liens entre les principaux espaces de référence du village grâce à un réaménagement complet des cheminements piétonniers. Dans ce cadre, nous rénoverons la place de l'Eglise, la rue de l'Eglise, la Place du Jeu de Balle, le Parc du village et nous réaménagerons le carrefour des rues Basse et du Quesnoy.

A Elouges, le projet a déjà fait l'objet de plusieurs réunions citoyennes. Il ciblera la Grand-Place, le square des Combattants, le parvis de l'église et la ruelle du Cimetière.

Dans ce cadre, le stationnement sera réorganisé sur la place du village, des espaces de convivialité seront créés, du mobilier urbain de qualité sera implanté et le parvis de l'église sera rénové.

PRIORITE 22 :

Le Bien-être de nos animaux.

Nous soutiendrons l'asbl active sur le territoire communal afin de poursuivre la campagne de stérilisation des chats et développer d'autres initiatives en ce qui concerne les animaux de compagnie.

Nous favoriserons les synergies entre les divers acteurs de terrain afin de garantir le bien-être animal (police, constatateur, inspecteur de la RW, citoyens, ASBL,…). Nous organiserons tous les 2 ans une « Quinzaine du Bien-Etre Animal » avec des animations et différentes actions de sensibilisation impliquant tous les acteurs communaux.

Nous créerons une page facebook pour faciliter le signalement d'un animal perdu.

Nous organiserons avec un réseau de « familles d'accueil » la possibilité de garder quelques temps des animaux perdus afin d'éviter un transfert trop rapide vers la SPA.

Nous apporterons un soutien au développement du centre d'éducation canine récemment ouvert à Petit Dour.

PRIORITE 23 :

La paix fiscale.

En matière de fiscalité communale qui touche les citoyens, nous continuerons à privilégier une politique n'alourdissant pas ce type de prélèvement (sauf pour les immeubles inoccupés de longue durée et qui nuisent à l'environnement urbain).

PROJET 24 :

Les jumelages.

Notre majorité renforcera ses liens avec Bavay à travers des projets communs.

Par ailleurs, un jumelage entre Dour et une commune de la région des Abruzzes se profile à l'horizon. Il est une évidence lorsqu'on sait que la majorité des italiens dourois émanent de cette région.

Des liens multilatéraux établis entre les deux communes reposeront sur un passé, des intérêts communs ou encore des similitudes de développement.

Ce sera l'occasion de brassage de population, dans un climat de confiance et dans une ambiance de convivialité.

PRIORITE 25 :

Les cimetières

Nous continuerons l'entretien régulier et l'embellissement de nos cimetières pour favoriser le recueillement.

Nous poursuivrons aussi leur mise en conformité ainsi que la mise en valeur de nos monuments et notre patrimoine.

Le projet de verdurisation des cimetières sera mis en œuvre sur l'ensemble de ceux-ci.

PROJET 26 :

Les commerces

La majorité aura pour objectif de créer un contexte favorable aux commerces, à leur implantation et à leur développement dans le centre de Dour comme dans nos villages.

Elle favorisera le commerce de proximité et fera la promotion des marchés.

Elle maintiendra également un système de compensation pour des commerçants pénalisés durant des travaux et renforcera l'accompagnement systématique de toute personne désireuse de créer son activité à Dour.

Conclusion

Mesdames et Messieurs les Conseillers, Chères Douroises, Chers Dourois,
Voici donc l'aventure audacieuse et ambitieuse que le nouveau Collège communal mettra en œuvre ces 6 années à venir. Sans détour, cette belle aventure identifie les enjeux et les défis majeurs de notre commune, celle que nous aimons tant. Se fixer des objectifs à 6 ans n'est pas chose aisée. C'est la raison pour laquelle ce programme de politique communale, cohérent, clair et fédérateur connaîtra très certainement des ajustements en cours de mandature. Ces actions concrètes, ce n'est qu'ensemble que nous parviendrons à les cristalliser afin d'améliorer le quotidien de chaque Douroise et de chaque Dourois.
Alors conseillers de l'opposition et de la majorité, nous comptons sur votre rigueur, votre esprit d'entreprise et votre vision constructive parce que... Dour le vaut bien !

INFOS

Editeur responsable : Administration Communale de Dour
Grand-Place 1 - 7370 Dour - 065 761 810
info@communedour.be - www.communedour.be
Service Communication : Aude Brichaux